

TP EMPLOYÉ TECHNICIEN-VENDEUR EN MATÉRIEL DE SPORT

FORMATION
FINANCÉE
à 100 % ⁽¹⁾

L'employé technicien-vendeur en matériel de sport exerce ses activités en magasin ou en point de vente et de service décentré. L'employé technicien-vendeur en matériel de sport apporte un service commercial et technique à des clients par la vente, la location, le conseil et la préparation ou la maintenance de matériels de sport ou de loisirs.



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ
3

FORMATION
DIPLOMANTE

PAS DE
PRÉREQUIS

DURÉE
1 AN

ÉLIGIBLE AU
CPF

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- Technicien-Vendeur de cycles (niveau 4)
- BP JEPS (niveau 4)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Employé vendeur
- Chef d'entreprise/ gérant

Aide aux
entreprises
6000€

OBJECTIFS

- Réaliser la préparation, l'entretien et la réparation courante des cycles et des vélos à assistance électrique
- Participer à la vente et la location des matériels et des accessoires de sport

PROGRAMME

- Accueillir, renseigner et conseiller le client
- Participer à la vente et à la location des matériels et accessoires proposés par le magasin
- Participer à l'organisation de l'espace de vente et à son maintien en état
- Vérifier et participer à l'approvisionnement des rayons et du stock
- Régler les matériels qui sont mis à la disposition du client
- Déterminer les opérations de maintenance ou de réparation à réaliser
- Recueillir les demandes d'adaptation du matériel des clients
- Entretien, réparer et adapter les matériels provenant du parc de location ou ceux qui lui sont confiés par un client

Date fin de validité de la certification : 13/10/2026

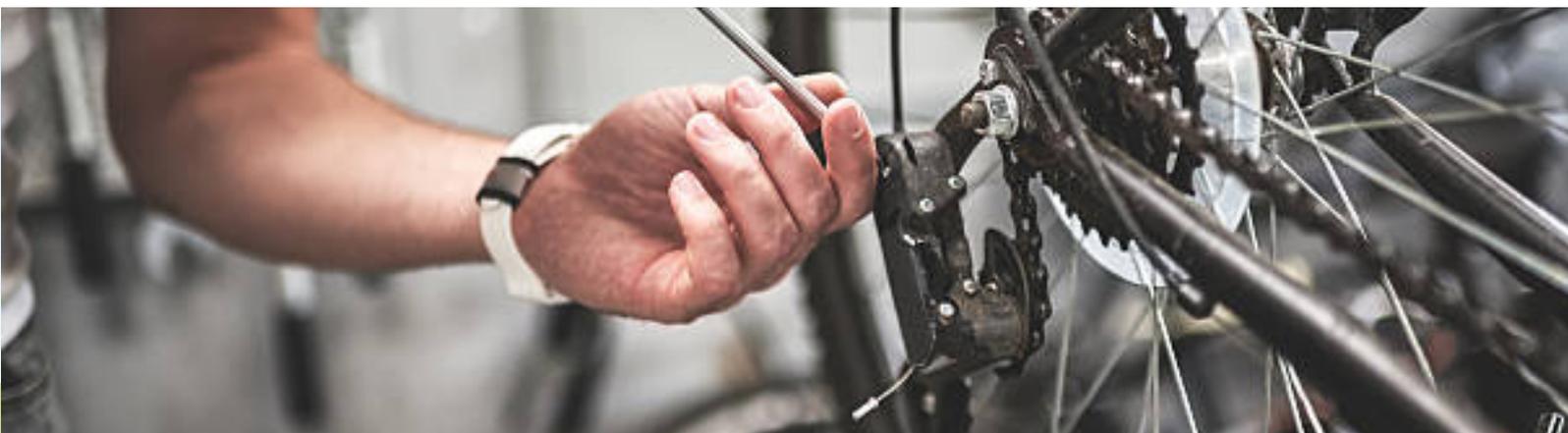
MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 6512 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU
CFA



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation



ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référénte handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF



**PARTENAIRE
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00